

REUNION DU 29 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 juillet à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Cuhon dûment convoqué
S'est réuni, à la Mairie, en session ordinaire
Sous la Présidence de M. GARANGER Philippe, Maire.

Date de convocation : le 23 juillet 2021

Secrétaire : Mme EUZENAT Annick

Présents : M. GARANGER Philippe, M. LE BRAS André, M. BIGOT Florent, M. BOURDIER Olivier, MME LUNEAU Véronique, M. POISSON Eric, MME EUZENAT Annick, M. GREMILLET Julien

Excusés : Mme PLAIRE Alégria (pouvoir à M. POISSON Eric) M. MEUNIER Jérémie (pouvoir à M. GREMILLET Julien)



- RESTITUTION DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « CAPTURE ET GESTION (DONT LA MISE EN FOURRIERE) DES ANIMAUX ERRANTS ET ENLEVEMENT DES ANIMAUX MORTS :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Haut Poitou a actuellement la compétence « capture et gestion des animaux errants et enlèvement des animaux morts »

Lors de sa séance du 29 juin dernier, le Conseil Communautaire a délibéré à l'unanimité pour solliciter la restitution de la compétence « capture et gestion (dont la mise en fourrière) des animaux errants et enlèvement des animaux morts » aux communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

Le Conseil Municipal de Cuhon doit donc délibérer afin d'entériner cette restitution.

Après discussion le Conseil Municipal souhaite réfléchir et chacun est chargé de se renseigner afin de prendre une décision lors de la prochaine réunion.

- DECISION MODIFICATIVE : JEUX INSTALLES A L'ECOLE DE CUHON PAR LA CCHP : PAIEMENT DES 20% RESTANT :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Haut Poitou a acheté et installé au mois d'août 2020 une structure multi-sports dans la cour de l'école de CUHON.

Une convention de participation financière entre la CCHP et la commune de CUHON a été signée le 02 avril 2020 afin de régler à la CCHP 20% du montant HT des travaux.

Le Maire informe qu'il a reçu l'avis des sommes à payer pour un montant de 1 115.00 € et qu'il convient de prendre la décision modificative suivante :

- Investissement dépenses :

- 2151 opération 100004 : travaux de voirie	- 1 200.00
- 20412 bâtiments et installations	+1 200.00

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal donne son accord.

- DEVIS ILLIWAP :

Suite à la réunion du 17 juin 2021, le Conseil Municipal s'est familiarisé avec l'application Illiwap qui permet à la population de suivre l'actualité de Cuhon (événements, réunions, fêtes de village, alerte météo, coupure électricité, eau...) en temps réel sur le téléphone portable.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a en sa possession un devis « premiers pas » pour un montant de 125 € HT soit 150 € TTC par an, qui correspond tout à fait aux services attendus par le Conseil Municipal.

Mesdames LUNEAU Véronique et BERTHELOT Brigitte seront les administratrices.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal donne son accord pour un abonnement d'un an à Illiwap et autorise le Maire à signer le devis.

- DEVIS SIGNAUX GIROD : ACHAT BARRIERES :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a en sa possession un devis de Signaux Girod pour l'acquisition de barrières métalliques destinées à sécuriser un espace ou un lieu pour un montant de 702.59 € HT les 10 barrières soit 843.11 € TTC.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 10 barrières métalliques ; M. LE BRAS précise qu'il serait souhaitable de profiter de cette commande pour commander également des panneaux de signalisation.

- DEVIS EME : TRAVAUX ELECTRICITE SALLE POLYVALENTE :

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la visite de la Commission de sécurité de la Préfecture, de la salle polyvalente, il a demandé un devis à l'entreprise EME de Naintré pour la mise aux normes du tableau électrique.

Cependant l'agence de la Vienne de l'entreprise EME vient de fermer ; le Conseil Municipal propose de demander un devis à 3 entreprises :

- M. CAILLOUET de Mirebeau
- Entreprise LUMELEC de Neuville de Poitou
- Entreprise AVENIR ELEC de Châtelleraut

- QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire donne différentes informations concernant, l'acquisition des motifs lumineux, l'assainissement de la salle polyvalente, les travaux de peinture de la salle polyvalente, compteur eau garage communal, de la toiture de l'école et du remboursement à la CCHP de la Dotation de Solidarité Communale.

- Monsieur LEBRAS André fait le point concernant les travaux de voirie en cours sur la commune et les travaux qui vont être réalisés par la CCHP sur la rivière de la « Roche Bourreau ».

- Monsieur BOURDIER Olivier informe qu'il serait nécessaire de procéder au nettoyage du « trou » à Poué qui reçoit les eaux pluviales du lieu-dit.

- Monsieur BIGOT Florent fait un compte-rendu oral des réunions du Comité Local d'Eaux de Vienne de la CCHP.

